

Image not found or type unknown



Amendes surchargées contestables ?

Par **Dof**, le **05/03/2009** à **17:33**

Bonjour, je souhaite savoir si mon PV est contestable bien que j'ai reconnu avoir cédé sous la pression des gendarmes. Il y a eu accidents avec perte de contrôle du véhicule due à chaussée glissante. Mon ami est venu me chercher et y a eu droit aussi (accident et PV). En voici l'image:

<http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=75421amendes.jpg>

Pourriez-vous m'indiquer s'ils sont contestables car dans le premier PV on distingue bien une immatriculation différente et repassée avec celle annoncée sur la carte grise (principalement sur le chiffre du département : 77 et en arrière : 94)

pour la deuxième, c'est Tatillon mais le deuxième chiffre est un 8 et un 0 encore surchargé...

Dans le cas où c'est contestable, quelle est la démarche et le modèle de lettre à fournir car le droit routier est passionnant mais immense et vaste.

Merci à tous.

Très cordialement

Par **razor2**, le **05/03/2009** à **18:28**

Bonsoir, incontestable, désolé...